

LES DÉCRETS SUR LA COMMUNION QUOTIDIENNE

LEUR CARACTÈRE OBLIGATOIRE

— o —

La note qui suit est extraite du *Moniteur ecclésiastique* dont les consultations sont l'œuvre du cardinal Gennari, actuellement préfet de la Congrégation du Concile.

Le décret de la Sacrée Congrégation du Concile du 20 décembre 1905, sur la communion, fréquente et quotidienne, renferme l'expression *statuit ac declaravit*. Dès lors, il constitue en même temps qu'une déclaration un acte législatif de caractère obligatoire.

Voici le détail des obligations qui en résultent :

a) Ni confesseur, ni curé ne peuvent en aucune sorte interdire la communion quotidienne à n'importe quel fidèle d'ailleurs en état de grâce et animé d'une intention droite. Ce serait pécher que d'aller là contre.

b) Les curés, confesseurs et prédicateurs, doivent *crebris admonitionibus, multoque studio* exhorter les fidèles à recevoir souvent, même chaque jour, la sainte communion. Il y aura péché à n'accomplir pas un tel devoir.

c) Il faudra propager l'usage de la communion quotidienne surtout dans les séminaires, les pensionnats, les maisons d'éducation. Ils pèchent, les supérieurs, et surtout les directeurs spirituels qui n'ont cure de cette obligation (1).

d) Le catalogue des communions prescrites par les règles ou constitutions doit n'être maintenu qu'à titre directif et non préceptif. Il indique seulement un minimum de communions. Libre à chacun de s'approcher chaque jour de la table sainte, exception faite uniquement des cas prévus par le décret *Que-*

(1) Le directeur spirituel s'acquittera de son devoir au cours des prédications ou des confessions. Les recteurs et autres supérieurs n'auront pas d'égards spéciaux pour les jeunes gens qui communient fréquemment. Ils éviteront aussi de paraître moins estimer ceux qui n'en font pas autant. Il faut louer la communion fréquente et quotidienne en général, sans oublier d'ajouter que chacun reste libre de régler de concert avec son confesseur le nombre de ses communions. D'autres procédés pourraient occasionner beaucoup de sacrilèges. (Note du *Moniteur*.)